

EMPÊCHER LES ARNAQUES SUR INTERNET OU PAR E-MAIL PAR CES TEMPS DE CRISE

QUELQUES CONSEILS D'UNE GRANDE ENTREPRISE SUISSE

Quelles sont les méthodes malveillantes les plus courantes?

Les plus courantes restent le phishing (e-mails malveillants) qui imitent Des organes officiels tels que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cela se fait également par téléphone (voice phishing). Depuis le début de la crise, on dénombre aussi beaucoup d'appels aux dons frauduleux. D'autres fraudeurs tentent d'extorquer des personnes via des e-mails en les menaçant d'infecter leur famille avec le coronavirus en cas de non-paiement.

On trouve aussi des fausses boutiques en ligne qui prétendent vendre des appareils et produits médicaux, mais qui ne sont jamais livrés malgré un paiement à l'avance. Le phénomène de Money Mules est également présent : avec des offres intéressantes, les fraudeurs tentent de recruter des citoyens innocents comme des agents financiers au nom d'une société présumée. Il y a énormément de méthodes différentes.

Quels sont les gestes simples pour se protéger?

Il s'agit de conseils généraux qui s'appliquent en tout temps, à savoir:

- ne pas ouvrir les courriers ou les pièces jointes provenant d'expéditeurs inconnus et ne cliquez en aucun cas sur les liens.
- Ne répondez pas aux demandes des maîtres-chanteurs et ne réagissez pas à ces courriels. La plupart du temps, il s'agit de spams.
- Installez un logiciel anti-virus pour détecter et prévenir l'infection par des logiciels malveillants et tenez vos systèmes à jour.
- Ne laissez pas des inconnus vous mettre la pression par téléphone. En cas de doute, raccrochez le téléphone.
- Ne partagez jamais vos mots de passe, vos références ou vos informations de compte par téléphone ou par courrier électronique.
- Vous ne devez effectuer des paiements anticipés pour les boutiques en ligne que pour de petits montants. Les montants plus importants doivent être payés via un compte provisoire ou un compte sécurisé en ligne recommandé par les plateformes. Il est également recommandé de payer les marchandises directement au moment où vous les recevez.
- Vous ne devez jamais mettre vos comptes bancaires à la disposition de tiers.